

RFC 4825 : The Extensible Markup Language (XML) Configuration Access Protocol (XCAP)

Stéphane Bortzmeyer
<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 7 juin 2007

Date de publication du RFC : Mai 2007

<https://www.bortzmeyer.org/4825.html>

Les logiciels clients ont souvent besoin d'accéder à de l'information de configuration, qui est typiquement stockée en local. Ce protocole permet de la mettre sur un serveur distant.

Imaginons un client SIP qui veut connaître les préférences de son utilisateur humain (par exemple les heures où il peut sonner). Traditionnellement, au démarrage, ledit client lit un fichier local (sur Unix, ce serait un fichier `/.lelogicielrc` ou équivalent). L'inconvénient de cette méthode est que l'humain ne peut pas facilement travailler sur plusieurs machines, sauf à prendre des précautions particulières pour s'assurer que les fichiers de configuration soient identiques partout.

Des protocoles ont donc été développés pour permettre l'accès à distance à la configuration, permettant ainsi sa centralisation sur un serveur. Le plus connu de ces protocoles est ACAP (décrit dans le RFC 2244¹), qui n'a jamais été un grand succès.

Notre RFC représente donc une nouvelle tentative, utilisant XML cette fois, et avec un nom qui rend hommage à ACAP.

XCAP permet de distribuer de l'information spécifiée dans un schéma XML. Le RFC utilise des exemples tirés du RFC 3857, qui normalise un moyen pour des utilisateurs SIP de surveiller une ressource. Mais bien d'autres schémas seront possibles.

L'accès à une partie de la configuration se fait avec un langage qui est un sous-ensemble de XPath.

Notre protocole est bâti sur HTTP. XCAP permet davantage que l'accès à la configuration, il autorise aussi la mise à jour de celle-ci, en suivant l'architecture REST (GET pour lire la configuration, DELETE pour supprimer une ressource, etc). C'est donc aussi un protocole d'avitaillement ("*provisioning*").

1. Pour voir le RFC de numéro NNN, <https://www.ietf.org/rfc/rfcNNN.txt>, par exemple <https://www.ietf.org/rfc/rfc2244.txt>